



AVIS DE CLOTURE DE CONCERTATION

COMMUNE DE MERIGNAC

AMENAGEMENT DES ACCES AU FUTUR COLLEGE DE BEUTRE ET AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS - OIM BORDEAUX AEROPARC

-

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement des accès au futur collège de Beutre et aux équipements sportifs sur la commune de Mérignac. Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à :

- l'Hôtel de Ville de Mérignac,
 - Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, Parc Sextant, 10-12 avenue des Satellites au Haillan,
- et sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr, à compter du lundi 26 avril à 12h00.

Le Président de Bordeaux Métropole.